

de la Ville de Rennes et de Rennes Métropole, afin de permettre l'ameublement du local ou encore l'achat de machines à coudre professionnelles.

Avec au démarrage 8 salariés issus de la privation durable d'emploi, l'EBE a pour ambition d'en embaucher près d'une centaine en 5 ans.

L'association est dirigée par David Bouille et Céline Lesseure, respectivement en charge du développement économique et du développement humain. Ils sont accompagnés par Maïté Magnier, experte en création textile circulaire, qui coordonnera le premier pôle.

L'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée

Le projet se base sur un triple constat :

- des personnes sont privées d'emploi alors même qu'elles souhaitent travailler et disposent de savoir-faire et de compétences ;
- le travail ne manque pas car il existe une multitude de besoins non satisfaits et des travaux utiles à la société qui ne sont pas ou plus réalisés ;
- le chômage de longue durée coûte cher, car il engendre de nombreuses dépenses et manques à gagner que la collectivité prend à sa charge.

"Le projet Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée s'inscrit dans un système où les choix d'organisation économique permettent à une majeure partie de la population d'obtenir un emploi et de vivre dignement mais où, dans le même temps, plusieurs millions de personnes sont privées durablement d'emploi ou sont contraintes d'accepter des emplois précaires dans des conditions qui ne permettent pas une existence digne" **Cécile Papillion, adjointe à la Maire de Rennes déléguée à l'Insertion et à l'emploi.**

Partant de ce constat, l'initiative TZCLD propose de rediriger ce coût pour financer les emplois manquants en assurant de bonnes conditions de travail.

Elle se traduit par la création d'une ou plusieurs Entreprises à But d'Emploi, qui s'engagent à embaucher en CDI à temps plein ou à temps choisi, tous les chômeurs de longue durée depuis plus d'un an et résidents depuis au moins 6 mois sur le territoire dès lors qu'ils sont volontaires. Le financement du poste est assuré par une subvention de l'État et complété par les services rendus par l'entreprise et des subventions complémentaires.

TZCLD est une expérimentation initiée par ATD Quart Monde, en partenariat avec le Secours Catholique, Emmaüs France, le Pacte Civique et la Fédération des Acteurs de la Solidarité. La loi du 29 février 2016 a instauré dans 10 premiers territoires cette démarche qui tend à prouver que lorsque l'on s'adapte aux besoins des acteurs locaux et que l'on s'appuie sur les compétences de personnes volontaires, le chômage de longue durée peut être éradiqué.

Depuis 2021, la possibilité a été offerte à au moins 50 nouveaux territoires d'être habilités à mettre en œuvre cette expérimentation. C'est dans ce cadre que la Ville de

Rennes a proposé la candidature du quartier du Blosne, que le Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion a habilité le 11 juillet dernier.

Pratique

Toute demande de reportage est la bienvenue à l'adresse : c.jamin-legeay@rennesmetropole.fr.

- Communiqué de presse d'annonce de l'habilitation [à retrouver ici](#).

Service de Presse Rennes
Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34
[Espace Presse](#)

